

PLAN D'ACTION POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES DU CONSEIL AGRICOLE DANS LA ZONE DE SÉLINGUÉ AU MALI

Mai 2015



Union des sociétés
coopératives de la
zone ODRS

Union Samogosso
des société
coopératives de
Sélingué

PRÉFACE

Créé en 1996 par la loi N°96042 du 07 Aout 1996, l'Office du Développement Rural de Sélingué est un Etablissement Public National à caractère Administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion financière. Sa zone d'intervention couvre l'ensemble du bassin de Sankarani.

L'ODRS a pour missions entre autres:

- La promotion du développement des cultures irriguées et sèches
- La fourniture du conseil agricole et la formation aux exploitants
- La gestion de l'eau du périmètre et les terres aménagées
- La réalisation de l'entretien et la maintenance du réseau d'irrigation, de drainage et des ouvrage y afférents
- La maitrise d'ouvrage délégué pour les études et les travaux
- L'assistance aux associations villageoise et aux groupements ruraux
- Le développement de la pisciculture

Conformément à l'engagement des parties signataires du contrat plan en cours d'exécution, l'amélioration de la production et de la productivité par l'appui du conseil, la formation des producteurs et de l'encadrement, et l'introduction des variétés performantes demeurent au centre de nos préoccupations quotidiennes. C'est pourquoi la Direction générale de l'office de concert avec les producteurs ont entamé en collaboration avec le projet GWI de l'UICN ce processus de redynamisation du conseil agricole dans la zone de l'ODRS.

Le présent plan est le fruit d'un long processus volontaire des différents acteurs (office, OP) à travers un diagnostic sans complaisance du dispositif d'appui conseil en vigueur dans le but de proposer des actions permettant de l'améliorer. Ce fut un acte d'auto-évaluation participative et constructive qui a permis de mieux comprendre les attentes de tous les acteurs du dispositif. Il a aussi permis une harmonisation des points de vue entre les agents de l'office et les producteurs dans la perspective d'une collaboration plus dynamique au service de la productivité du périmètre de Sélingué.

Nous acteurs du périmètre irrigué de Sélingué, nous sommes convaincu que l'amélioration de la productivité de ce périmètre ne peut être réel sans un véritable dispositif de conseil agricole optimisé en corrélation avec les exigences d'une agriculture moderne. C'est pourquoi nous lançons un appel à tous les partenaires techniques et financiers pour un appui soutenu pour la mise œuvre de ce plan qui a été élaboré par nous conformément à nos besoins.

Le Directeur Général de l'Office du
Développement Rural de Sélingué

Dr Mamadou M'Baré COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

Le représentant des producteurs

Fodé TRAORE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	1
TABLE DES MATIÈRES	2
1. CONTEXTE.....	3
Objectif du processus de planification	4
La vision	4
2. LES AXES D'INTERVENTIONS / DOMAINES D'ACTION	4
L'axe d'intervention n°1 : Amélioration du système de communication entre les différents acteurs du conseil agricole	5
L'axe d'intervention n°2 : Renforcement de la structuration des organisations paysannes qui répondent aux attentes des producteurs.	10
L'axe d'intervention n°3 : Satisfaction des besoins des producteurs en appui conseil par le service en charge du Conseil agricole	15
L'axe d'intervention n°4 : L'autonomisation des femmes et des jeunes est effective	19
3. BUDGET GLOBAL DU PLAN D'ACTION ET STRATEGIE DE FINANCEMENT	1
Budget Global du Plan	1
Stratégie de financement du Plan d'Actions	1
6. ANNEXES	2
Rapports des sessions	2
Termes de référence	7
Liste nominative des membres du groupe de travail.....	9

1. CONTEXTE

Le présent document fait suite à l'étude portant état des lieux du conseil agricole dans la zone de l'Office pour le Développement Rural de Sélingué. Ladite étude avait fait une analyse confrontant l'offre et la demande du conseil agricole travers un processus participatif afin d'orienter l'ensemble des acteurs de ce maillon indispensable à la productivité agricole. Il ressortait alors que dans la zone de l'Office de Développement Rural de Sélingué, les insuffisances et dysfonctionnements du conseil agricole sont de plusieurs ordres :

- l'insuffisance de l'encadrement sur le terrain
- la faible influence des producteurs sur les décisions liées à la gouvernance de l'office bien que représentés dans le conseil d'administration et le comité paritaire compte de tenu de leur mauvaise organisation pour préparer les réunions de ces cadres de décision ;
- des insuffisances notables dans la commercialisation des produits du fait de la non prise en compte de l'ensemble de la chaîne de valeur par le conseil, la mauvaise gouvernance au sein des organisations des producteurs
- la faible articulation entre l'offre et la demande de conseils (mauvaise compréhension par les producteurs de l'offre de conseil de l'ODRS et mauvaise perception par l'ODRS de la demande en conseil agricole des producteurs)
- l'immixtion du politique dans la mise en œuvre du conseil : les responsables du conseil agricole à la recherche d'électeurs ne sont pas enclins à prendre des décisions qui les rendraient impopulaires.

Tout compte fait, le constat général qui se dégage est que le besoin de conseil des producteurs n'est pas satisfait. Ils ont, en effet, fortement besoin d'accompagnement pour améliorer les performances de leurs exploitations et la commercialisation de leurs productions. D'ou le besoin d'un dispositif d'accompagnement efficace, avec des conseillers à l'écoute des paysans, soucieux de leur bien être et respectueux des règles fixées avec eux.. Pour ce faire, les acteurs en présence à Sélingué, producteurs et office, étaient unanimes sur la nécessité d'améliorer le dispositif de conseil, notamment par :

- une définition plus claire des rôles des acteurs dans le dispositif de conseil ;
- l'augmentation de l'effectif du personnel en charge du conseil agricole et le renforcement de ses compétences de sorte que les prestations de conseils prennent compte la chaîne de valeur et la diversité des activités de production
- une meilleure gestion du personnel existant à l'ODRS en affectant le personnel là ou le besoin se fait sentir le plus
- un renforcement des capacités des organisations paysannes par l'ODRS en termes de gestion des coopératives

Le présent plan d'actions est une réponse à ces défis identifiés. Il est le fruit d'un travail collégial regroupant les agents de l'ODRS, les représentants des producteurs et des personnes ressources issues de la Plateforme nationale des producteurs de riz et la Direction Nationale de l'Agriculture. L'approche méthodologique adoptée a consisté en la tenue de trois (03) sessions du groupe de travail qui ont permis de définir

la vision, les axes thématiques/stratégiques ou domaines d'action et les activités s'y rapportant à travers des fiches d'actions

Objectif du processus de planification

L'objectif de ce processus est de proposer, de manière participative, un plan d'action qui puisse permettre de construire un conseil agricole efficace pour l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles dans la zone ODRS. Pour ce faire les résultats attendus sont :

- Une vision commune des solutions aux problèmes de conseil agricole dans la zone de sélingué est dégagée par les acteurs en présence, notamment les producteurs et l'Office.
- Les activités pour atteindre cette vision sont contenues dans un plan d'action décliné en fiches d'actions pour permettre à chaque partenaire de s'engager dans sa mise en œuvre

La vision

En termes de vision pour la zone ODRS à sélingué, les acteurs ont convenu de ce qui suit :

La sécurité alimentaire est assurée dans la zone de l'ODRS où les revenus des producteurs et productrices sont suffisants pour satisfaire leurs besoins et améliorer leur résilience aux effets du changement climatique. Les producteurs, les chercheurs et l'ODRS collaborent et communiquent correctement et régulièrement. Les organisations de producteurs et productrices, bien structurées, fonctionnent normalement. Le respect du cahier de charge, élaboré de façon participative, permet une meilleure gestion de l'eau et la réduction des conflits dans le périmètre. Le Conseil agricole, compétent et doté de moyens adéquats, répond aux attentes des producteurs et productrices qui se professionnalisent. Les ménages, bien équipés, disposent de parcelles en fonction de leur capacité. Les appuis spécifiques aux femmes et aux jeunes contribuent à leur autonomisation et à la réduction de l'exode vers les placers.

2. LES AXES D'INTERVENTIONS / DOMAINES D'ACTION

Les axes d'intervention retenus sont les suivants:

- 1. Amélioration du système de communication entre les différents acteurs du conseil agricole ;**
- 2. Renforcement de la structuration des organisations paysannes qui répondent aux attentes des producteurs. Les exploitations agricoles familiales sont renforcées ; Le périmètre est réhabilité et étendu ;**
- 3. Satisfaction des besoins des producteurs en appui conseil par le service en charge du Conseil agricole ; et**
- 4. Autonomisation effective des femmes et des jeunes.**

Ces axes d'interventions ont été déclinés en quatre (4) fiches d'actions.

L'axe d'intervention n°1 : amélioration du système de communication entre les différents acteurs du conseil agricole

Fiche d'Action Axe 1 – Un système de communication est opérationnel entre les différents acteurs du conseil agricole		
Titre de l'axe	Un système de communication et de collaboration est opérationnel entre les différents acteurs du conseil agricole (recherche, ODRS) et les Organisations Paysannes) ; Cela inclut que le contenu du cahier de charge est connu par tous et appliqué, et le périmètre entretenu.	
Justification de l'axe	L'état des lieux du Conseil agricole dans la Zone ODRS a révélé des dysfonctionnements et des difficultés de mise en œuvre du cahier des charges. Ces difficultés ont pour origine un mécanisme de communication et de collaboration défaillant qui a favorisé un usage incontrôlé des tours d'eau et des semences, entraînant ainsi des conflits. Il s'avère donc nécessaire de mettre en place un système plus efficace d'échange et de partage de l'information et des connaissances prenant en compte la précarité des producteurs et leur faible niveau de scolarisation et/ou d'alphabétisation.	
Objectif(s) de l'axe	Améliorer la communication interne et externe dans la Zone ODRS Maîtriser et appliquer le contenu du cahier des charges Améliorer la collaboration entre les acteurs et les partenaires (ODRS, DNA, IER, Office du Niger ; OPIB, OP)	
Responsable	O.1 : Office du Développement Rural de Sélingué, Organisation Paysanne O.2 : Office du Développement Rural de Sélingué, Organisation Paysanne O.3 : Office du Développement Rural de Sélingué ; Institut d'Economie Rurale ; Organisation Paysanne	
Résultats	Indicateurs	Sources de vérification
O.1.R1 : un système efficace de communication est opérationnel	90% des informations sont communiquées et diffusées aux acteurs	Avis et communiqués diffusés Emissions radio ou télévisées Procès Verbal de réunion
O.2.R1 : les exploitants du périmètre maîtrisent le contenu du cahier des charges	90% des exploitants appliquent le contenu du cahier de charge	Rapports d'évaluation
O.2.R2 : Les conflits à l'intérieur du périmètre ont diminué	nombre de plaintes enregistrées	Rapports, Procès Verbal, demandes Rapports d'évaluation, visites de terrain

O.2.R3 : Les rendements ont augmenté	Les rendements moyens ont augmenté de 10%	Rapports, Visites
O.3.R1 : les Organisation Paysanne utilisent les résultats de la recherche	Le nombre de variétés introduites, nombre de tests installés, taux d'attaques des nuisibles	Rapports, Procès Verbal de Rencontres, contrôles de tâches
O.3.R2 : la confiance est restaurée entre les acteurs	Nombre, niveau de concertation, niveau de prise en compte des différents points de vue des acteurs	Rapports, Procès Verbal, visites de terrain
O.3 R3 : la gestion du périmètre est améliorée	Nombre de structures de coordination créées Volume d'eau utilisée par hectare	Procès Verbal de création
Hypothèses / Risques	O.2.R1 : Moyens insuffisants pour la diffusion O.2.R2 : non réhabilitation et extension du périmètre, construction du seuil de Maninkoura, Interventions par la Commission de Gestion des Eaux du barrage de Sélingué et de Markala O.2.R3 : Catastrophes naturelles O.3.R1 : Moyens (humains et financiers) insuffisants O.3.R2 : Mauvaises gestions, absence de sanctions O.3.R3 : Mauvaises gestions, absence de sanctions	

Activités (Qu'est-ce qu'il faut faire pour obtenir les résultats ?)		
Activités	Responsable / participants	Description des ressources supplémentaires nécessaires
<p>O.1.R1 : un système efficace de communication est opérationnel</p> <p>O.1.R.1.A.1. Faire un état des lieux sur le système existant, par un consultant</p> <p>O.1.R.1.A. 2.Organiser un atelier d'élaboration d'un système de communication adapté dans la zone ODRS</p> <p>O.1.R.1.A.2. Former les principaux acteurs</p> <p>O.1.R.1.A.3. Instaurer une journée paysanne en zone ODRS</p> <p>O.1.R.1.A.4. Organiser au moins 2 AG par an, regroupant les OP et l'ODRS</p> <p>O.1.R.1.A.5.Relancer les émissions radio d'information générale destinée au grand public</p> <p>O.1.R.1.A.6.. Favoriser la tenue des réunions et assemblées statutaires par coopérative.</p>	<p>ODRS et Partenaires / OP</p> <p>ODRS et Partenaires / OP</p> <p>ODRS et Partenaires / OP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Honoraire consultant (3000 000) - Prise en charge de l'atelier (1500 000)
<p>O.2.R1 : les exploitants du périmètre maîtrisent le contenu du cahier des charges</p> <p>O.2.R1.A.1.Organiser un atelier de relecture du cahier de charge</p> <p>O.2.R1.A.2.Traduire le cahier des charges en langues locales</p> <p>O.2.R1.A.3.Organiser des émissions radiophoniques sur le cahier des charges dans les médias locaux</p> <p>O.2.R1.A.4.Organiser des séances d'information et de sensibilisation des producteurs sur le contenu du cahier des charges</p> <p>O.2.R1.A. 5. Organiser une auto-évaluation conjointe ODRS/ producteurs sur l'application du cahier des charges.</p>	<p>ODRS, OP et Partenaires</p> <p>ODRS, Partenaires et Chercheurs</p> <p>Radiodiffusion Sélingué</p> <p>ODRS, Responsables OP</p>	<p>Un atelier de 2 jours (2000 000)</p> <p>Honoraire facilitateur (1 000 000)</p>
<p>O.2.R2 : Les conflits à l'intérieur du périmètre ont diminué</p> <p>O.2.R.2.A.1. Restaurer les réseaux quaternaires (Nettoyage des rigoles de ceinture)</p> <p>O.2.R.2.A.2. Organiser des séances de sensibilisation des paysans par rapport à la réhabilitation du réseau pour garantir le service de l'eau</p>	<p>ODRS, OP et Partenaires technique et financier</p>	

O.2.R.2.A.3. Former les responsables des groupements et les agents d'encadrement aux méthodes de prévention et de gestion des conflits.		Honoraire formateurs (1 500 000) Pause café et transport agents (500 000)
O.2.R.3 : Les rendements ont augmenté O.2.R.3.A.1. Réaliser une étude pédologique O.2.R.3.A.2. Organiser des voyages d'études pour les producteurs et les encadreurs dans les zones rizicoles	ODRS, IER, CNRA et Partenaires/OP	Coût de l'étude (10 000 000) Frais du voyage (3000 000)
O.3.R1 : les OP travaillent avec les résultats de la recherche. O.3.R.1.A.1. Organiser des séances d'information et de sensibilisation des producteurs sur l'utilisation des résultats de la recherche O.3.R.1.A.2 Organiser des voyages d'études au niveau des sites de recherche O.3.R.1.A.3. Vulgariser les variétés performantes	Responsables OP, ODRS / Chercheurs ODRS, Chercheurs et Partenaires / OP ODRS, DNA / OP	
O.3.R.2 : la confiance est restaurée entre les acteurs O.3.R.2 A.1. Mettre en place un cadre permanent de concertation entre l'ODRS, les OP et les autres offices, au Mali, ayant les mêmes vocations O.3.R.2 .A.2. Mettre en place une plateforme nationale d'innovation dans la riziculture irriguée O.3.R.2 .A.3. Organiser un système de suivi des activités retenues par le cadre de concertation	ODRS, Chercheurs et OP ODRS, Chercheurs et OP DNA , l'IER, Office du Niger PD-BNB	Frais relatif aux réunions de la plateforme : 2 sessions par an à 1 500 000 pour les deux réunions
O.3 R3 : la gestion du périmètre est améliorée O.3 R.3.A.1. Mettre en place des comités ad hoc de surveillance	ODRS et OP	

O.3 R.3.A.2. Former les membres des comités de surveillance

BUDGETISATION DES ACTIONS

Moyens d'exécution	Logistique			
	Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Consultant expert en communication rurale - Consultant expert en auto-évaluation - Consultant expert en gestion des conflits - Consultant expert en pédologie et fertilisation 		
Évaluation de budget	Lignes budgétaires	Description sommaire	Coût (FCFA)	Source de financement
	Honoraire expert communication	30 jrs de travail	3 000 000	
	Prise en charge atelier communication	2 jrs d'atelier	1 500 000	
	Honoraire expert en auto-évaluation	10 jrs tous frais	1 000 000	
	Prise en charge participants	2 jours, 20 à 30 pers	2 000 000	
	Honoraire expert en gestion des conflits	10 jours et autre frais	1 500 000	
	Prise en charge autre frais de la formation	2jrs	500 000	
	Honoraire expert étude pédologique	PM (convention IER)	10 000 000	
		TOTAL	19 500 000	

L'axe d'intervention n°2 : renforcement de la structuration des organisations paysannes qui répondent aux attentes des producteurs. Les exploitations agricoles familiales sont renforcées ; Le périmètre est réhabilité et étendu

Fiche d'Action Axe 2 – les organisations Paysannes sont bien structurées et répondent aux attentes des producteurs		
Titre de l'axe	Les organisations paysannes sont bien structurées et répondent aux préoccupations des producteurs (inclus qu'ils peuvent renforcer le respect du cahier de charge et articuler les demandes des OP vis-à-vis du CA)	
Justification de l'axe	L'analyse des dysfonctionnements constatés au niveau des OP laisse apparaître un manque de vision et des actions approximatives qui montrent que les producteurs ne comprennent pas encore la politique nationale concernant le mouvement coopératif. Elles ne comprennent pas et respectent pas leurs textes fondamentaux et restent dans l'expectative attendant un hypothétique appui financier. La multiplicité des coopératives, facilitée par les conditions légales de leur création, favorise le clientélisme et la collision avec la politique et détourne les coopératives de leurs véritables missions. Leur restructuration, indispensable, ne peut se faire sans un appui conseil efficace qui renforcerait leurs capacités des coopératives et leurs Unions dans la mobilisation et la gestion de leurs deniers.	
Objectif(s) de l'axe	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la gouvernance au sein des Organisation Paysannes (coopératives, Unions...) 2. Renforcer les capacités des Organisation Paysannes 3. Renforcer l'environnement institutionnel des Organisations Paysannes 	
Responsables	O.1 : Office du Développement Rural de Sélingué, Organisations Paysannes et Partenaires technique et financier O.2 : ODRS, OP et Partenaires	
Résultats	Indicateurs	Sources de vérification
O.1.R1 : les OP développent une vision claire de la mission d'une coopérative et chaque OP dispose d'un document de planification	70 % des membres comprennent les missions d'une coopérative 90% des membres de OP connaissent le contenu des SRI 50% des OP tiennent leurs réunions statutaires	Rapport d'évaluation

	80% des membres des OP paye leur cotisation	
O.2.R1 : les OP sont renforcées et fonctionnent conformément à leurs statuts	80% des OP respectent les statuts (réunions statutaires, renouvellement des mandats, tenus des caisses)	Rapport, PV de réunion
O.2.R.2 : L'appui conseil au sein de l'ODRS est renforcé	Les différentes unions de la localité tiennent au moins deux réunions par an	Procès Verbal de réunion, rapport
Hypothèses/Risques	<p>O.1.R1 : L'application de l'acte uniforme de l'OHADA, budget, disponibilité de l'appui conseil et des producteurs, faible niveau d'alphabétisation des membres des Organisations Paysannes, Non révision des textes législatifs</p> <p>O.1.R2 : Budget, disponibilité de l'appui conseil et des producteurs Le manque de volonté des membres des OP Insuffisance d'appuis technique et financier</p> <p>O.1.R.3. : conflits sociaux, rivalités politiques.</p>	
Activités (Qu'est-ce qu'il faut faire pour obtenir les résultats ?)		
Activités	Responsable / participants	Description des ressources supplémentaires nécessaires
<p>O.1.R1 : Améliorer la gouvernance au sein des Organisation Paysannes</p> <p>O.1R.1.A.1.Faire l'état des lieux des OP de la zone ODRS</p> <p>O.1R.1.A.2.Former les paysans au processus de création et d'administration des coopératives et des unions</p> <p>O.1R.1.A.3.Former les leaders paysans en management des structures coopératives</p> <p>O.1R.1.A.4.Assurer un mécanisme de suivi-évaluation des activités des unions et sociétés coopératives</p> <p>O.1R.1.A.5.Former les comités de surveillance aux méthodes de suivi évaluation interne</p>	<p>ODRS /OP, et Partenaires</p> <p>Les Organisation Paysannes, ODRS et Partenaires</p> <p>ODRS et Partenaires technique et financier</p>	<p>Consultant expert en sociologie des OP (3 000 000)</p> <p>Prise en charge de la formation (1000 000)</p> <p>Consultant expert en gestion des coopératives agricoles (1500 000)</p>

<p>O.1R.1.A.6. Former les leaders des OP à la méthode de planification participative</p> <p>O.1R.1.A.7. Elaborer et adopter un plan d'action triennal et des plans opérationnels trimestriels par OP</p> <p>O.1R.1.A.8. Doter les OP partenaires de manuel de procédures administratives</p>		<p>Prise en charge formation (3000000)</p> <p>Carburant et perdiem pour le service SAOP de l'ODRS pour commencer avec les 2 unions (400 000)</p>
<p>O.2.R1 : les OP sont renforcées et fonctionnent conformément à leurs statuts</p> <p>0.2.R1.A.1. Tenir régulièrement les réunions des organes</p> <p>0.2.R1.A. 2. Renouveler les mandats à terme</p> <p>0.2.R1.A.3. Mettre en place une direction exécutive au niveau des unions</p> <p>0.2.R1.A.4. Appuyer les unions pour l'obtention d'un siège et la gestion des archives</p> <p>0.2. R1.A.5. Sensibiliser les coopératives pour leur adhésion dans les unions</p> <p>0.2. R1.A.6. Former aux techniques de mobilisation et de gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)</p> <p>0.2. R1.A.7. Elaborer et adopter un manuel de procédure et de gestion financière au sein des OP</p>	<p>OP, ODRS et Partenaires technique et financier</p>	<p>Doter les deux unions de Table Banc pour leurs réunions (500 000)</p>

		Accompagnement d'un agent ODRS
<p>O.2.R.2 : Renforcer l'environnement institutionnel des Organisation Paysannes</p> <p>O.2.R.2.A.1. Créer un cadre de concertation entre les unions</p> <p>O.2.R.2.A.2. Etablir des liens de partenariat avec d'autres acteurs (PTF, CA privé, ONG, collectivités)</p>	OP, ODRS et Partenaires technique et financier	Prise en charge pour quelques ateliers de concertation (2000 000)
BUDGETISATION DES ACTIONS		
Moyens d'exécution	Logistique	
	Ressources Humaines	- 1 expert consultant en sociologie des organisations paysannes

		<ul style="list-style-type: none"> - 1 expert consultant en gestion des coopératives agricole - Des agent du SAOP de l'ODRS 		
Évaluation de budget	Lignes budgétaires	Description sommaire	Coût (FCFA)	Source de financement
	Honoraire expert sociologue	20 jours et prise en charge	3000000	
	Restitution des résultats	Prise en charges	1000 000	
	Honoraire expert gestion des coopératives agricole	10jours et prise en charge	1500000	
	Prise en charge atelier formation leader OP	Honoraire, transport et pauses	3000000	
	Prise en charge agent ODRS	Carburant et perdiem	400000	
	Table banc pour les deux unions	250 000/union	500000	
	Atelier de concertation	Pauses et prises en charge	2000000	
		TOTAL		11 400 000

L'axe d'intervention n 3 : Satisfaction des besoins des producteurs en appui conseil par le service en charge du Conseil agricole

Fiche d'Action Axe 3-Conseil Agricole dans la zone de l'Office pour le Développement Rural de Sélingué répond au besoin des producteurs	
Titre de l'axe	Le conseil agricole répond aux besoins des producteurs
Justification de l'axe	- l'approche actuelle du conseil ne répond plus aux besoins des producteurs. A cela s'ajoute la présence insuffisante - des agents d'encadrement sur le terrain qui semble se justifier par un manque de moyens de fonctionnement. En effet, suite au programme d'ajustement structurel, l'Etat s'est désengagé -de certains soutiens à la production agricole, notamment le conseil agricole, sans pourtant préparer les producteurs et leurs OP à la prise en charge de celles-ci.
Objectif(s) de l'axe	O1 : Adapter les services du conseil agricole aux besoins des producteurs O2 : Renforcer les capacités des conseillers, → des producteurs et leurs OP afin qu'ils puissent pleinement jouer leurs rôles et assumer leurs responsabilités dans les fonctions qui leurs sont assignées (gestion de l'eau, du réseau, du crédit, les intrants, commercialisation, etc.) O3 : Inciter les producteurs à exprimer leurs besoins en matière de conseil agricole
Responsable	ODRS/DNA, ONG, Coopératives
Résultats	Indicateurs /sources de vérification
O1.R1 : les producteurs s'approprient des nouvelles techniques de vulgarisation (approche GIPD, etc.)	Au moins 50% des producteurs maîtrisent ces nouvelles techniques
O1.R2 : les rendements des exploitations ont augmenté dans les périmètres	Au moins 50% des exploitations ont un rendement de 6t/ha
O1.R3 : les producteurs maîtrisent et appliquent les cahiers des charges	les infractions liées au non respect du cahier des charges ont diminué de 80%
O2.R1 : les producteurs et leurs OP sont formés sur la gestion du réseau d'irrigation, du crédit, des intrants, de la commercialisation, etc.	- Les infractions sur le réseau d'irrigation ont diminué de 75% - 80% des producteurs ont accès à un crédit convenable pour financer leur campagne et éviter le bradage des récoltes

O2.R2 : les acteurs du dispositif du conseil sont informés, bien formés et jouent pleinement - leur rôle dans le contexte actuel		80% des producteurs trouvent satisfaction à leurs demandes d'appui
O3.R1 : les producteurs expriment leurs besoins en matière de conseil agricole		Les agents de conseil agricole reçoivent moyennement une demande d'appui de producteur par jour
Hypothèses / Risques	insuffisance de moyens des acteurs en présence indisponibilité des producteurs non accompagnement des Décideurs	
Activités (<i>Qu'est-ce qu'il faut faire pour obtenir les résultats ?</i>)		
Activités	Responsable / participants	Description des ressources supplémentaires nécessaires
O1.R1.A1 : Organiser des sessions de formation pratiques pour les conseillers-sur la connaissance des nouvelles approches en termes de conseil agricole	Responsable : Direction ODRS Participants : Agents DAPV, Agents Zones, DAIER	des spécialistes en riziculture (5000 000) Prise en charge formation (3 500 000)
O1.R1.A2 : organiser des sessions pratiques de formation sur les approches de vulgarisation (Exemple : GIPD-etc.) à l'intention des responsables OP	Responsable : ODRS Participants : Membres des OP	En rapport avec O1.R1.A1
O1.R1.A3 : Informer/sensibiliser les producteurs sur les nouvelles approches de conseil agricole à travers des réunions et des médias	Responsable : ODRS Participants : Agent de l'office, membres OP, radio	Coût du service radio (500 000)
O1.R2.A1 Faire du plaidoyer pour l'élaboration d'un plan de développement des ressources humaines au regard des besoins actuels des producteurs	Responsable ODRS, Participants : DNA, Partenaires extérieurs	Experts ressources humaines et expert en conseil agricole (6000 000)
O1.R2.A2 : Vulgariser les technologies innovantes après leur identification auprès de la recherche agricole	responsable : ODRS Participants : IER, OP, PTF	Carburant agent (1000 000)
O1.R2.A3 : Respecter les itinéraires techniques	Responsable : ODRS Participants : OP	
O1.R2.A4 : Réaliser une étude sur le système de crédit adapté aux conditions de production de sélingué	Responsable ODRS Participants : PTF,ONG, IMF,OP	Expert consultant en finance rural (4000000)

O1.R2.A5 : Assurer une gestion rigoureuse du réseau par la redynamisation des groupements d'irrigants	Responsable : ODRS Participants : Groupement d'irrigants	Frais relatifs aux réunions (500 000)
O1.R3.A1 : Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation sur le cahier des charges	Responsable ODRS Participants : OP, ONG	Frais ateliers (1500 000) animés par les agent de l'ODRS
O1.R3.A2 : Traduire le cahier des charges en langue bamanan	Responsable ODRS Participants OP	Honoraire (300 000)
O1.R3.A3 : Faire des émissions sur les radios de proximité sur le conseil agricole	Responsable ODRS Participants OP, ONG, radio	Cout prestation radio (500 000)
O2.R1.A1 : organiser des sessions de formation sur les thèmes : gestion du réseau d'irrigation ; crédit agricole ; commercialisation	Responsable ODRS Participants OP, ONG, Consultant	Honoraire (1500 000 x3) Prise en charge (2 000 000x3)
O3.R1.A1 : sensibiliser les producteurs sur la nécessité de communiquer plus sur leurs difficultés	Responsable ODRS	Carburant et prise en charge agent ODRS (300 000)
O3. R1.A2 : organisation des visites d'échanges à l'intention des producteurs	Responsable : ODRS Participants : OP ; ONG	Transport et prise en charge (3000 000)

BUDGETISATION DES ACTIONS				
Moyens d'exécution	Logistique			
	Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - 1 expert agronome en riziculture - 1 expert en gestion de l'eau agricole - 1 expert en ressources humaines - 1 expert en conseil agricole - 1 expert en finance rural 		
Évaluation de budget	Lignes budgétaires	Description sommaire	Coût (FCFA)	Source de financement
	Honoraire experts (agronome et gestion de l'eau	2500 000/ expert	5 000 000	
	Prise en charge des frais logistiques formations	60 Agents	3 500 000	
	Prestation service radio		500 000	
	Honoraire experts ressources humaines et expert en conseil agricole	1hm/expert	6 000 000	

	Carburant agent ODRS		1 000 000	
	Honoraire expert finance rurale		4 000 000	
	Autres frais réunions		500 000	
	Frais des ateliers animés par les agents de l'ODRS		1 500 000	
	Honoraire traduction document en bamanan		300 000	
	Honoraire formateurs (gestion eau, crédit agricole et commercialisation		3 000 000	
	Prise en charge de la formation		3000 000	
	Carburant et perdiem agent ODRS facilitateur		300 000	
	Transport et autre prise en charges participant		2 500 000	
		TOTAL	31 100 000	

L'axe d'intervention n°4 : l'autonomisation des femmes et des jeunes est effective

Fiche d'Action Axe 4 - l'autonomisation des femmes et des jeunes		
Titre de l'axe	L'autonomisation des femmes et des jeunes est effective	
Justification de l'axe	Les femmes et les jeunes constituent aujourd'hui une grande part de la population active dans la zone de sélingué. Ils occupent une place de choix dans le développement socio économique de la société. Malgré cela ils sont confrontés à de nombreuses difficultés liées à l'accès aux facteurs de production (foncier, équipements, crédits, etc.) compte tenu du poids de la tradition et de leur faible taux d'alphabétisation	
Objectif(s) de l'axe	O1 : Améliorer les conditions économiques et sociales des femmes O2 : Favoriser l'accès aux parcelles aménagées des femmes et des jeunes O3 : créer des conditions de fixation des jeunes	
Responsable	Office du Développement Rural de Sélingué, Organisation Paysanne, Partenaires techniques et financiers	
Résultats	Indicateurs	Sources de vérification
O1.R1 : les revenus des femmes ont augmenté	60% ont des femmes ont augmenté leur revenu	Enquête d'évaluation
O1.R2 : le statut social des femmes a été amélioré	50% des femmes participent aux prises de décisions sur la gestion de l'exploitation	Enquête d'évaluation
O2.R1 : les femmes ont accès aux parcelles aménagées	Au 10% des parcelles sont attribuées aux femmes et aux jeunes	Rôle (liste des attributaires) ODRS
O3.R1 : des entreprises agricoles de jeunes et des femmes sont soutenues et opérationnelles	Nombre d'entreprises soutenues fonctionnelles	Rapport d'évaluation
O3.R2 : les activités génératrices sont fonctionnelles	Nombre d'Activités Génératrices de Revenus initiées	
hypothèses/risques	La disponibilité des moyens humains et matériels et financiers La stabilité politique du Mali L'engagement des femmes et des jeunes	
Activités (Qu'est-ce qu'il faut faire pour obtenir les résultats ?)		

Activités		Responsable /participants	Description des ressources supplémentaires nécessaires
O1.R1.A1 : Identifier les AGR porteuses pour les femmes dans la zone ODRS		ODRS, Groupement de femme, PTF	Consultant (3000 000)
O1.R1.A2 : Mettre en relation les femmes avec les institutions financières		ODRS, OP femmes, ONG	Transport (250 000)
O1.R1.A3 : former les femmes en négociation		ODRS, OP femmes, Union	Formateur (750 000) Pause café/ déjeuner (400 000) Transport des participants (150 000)
O1.R1.A4 : former les femmes en gestion de leurs revenus		ODRS, OP femmes, Union	Formateur (750 000) Pause café et déjeuner (500 000) Transport des participants (200 000)
O1.R2.A1 : Organiser des sessions d'alphabétisation et post d'alphabétisation		ODRS, OP	Encadreur ODRS
O1.R2.A2 : Organiser des visites d'échange avec les Organisation de femmes similaires		ODRS, OP	Transport Prise en charge participant (4000 000)
O2.R1.A1 : Faire des actions par rapport à la politique d'attribution d'au moins 10% des terres aménagés aux femmes et aux jeunes		OP, ONG	
O3.R1.A1 : Faire un diagnostic des filières agricoles porteuses		ODRS	Consultant (3000 000) Autre frais restitution (1 500 000)
O3.R1.A2/ Appuyer la création et l'installation des entreprises de jeunes autour des filières porteuses identifiées		ODRS, PTF	6 entreprises dont 10 000 000/entreprise (60 000 000)
O3.R1.A3 : Former les jeunes à la création d'entreprise		ODRS, PTF	Formateur (1 500 000) Prise en charge des participants (2000 000)
O3.R2.A1 : Faire un diagnostic des activités génératrices de revenus pour les jeunes		ODRS, PTF	En rapport avec O1.R1.A1
O3.R2.A2 : Appuyer les jeunes et leur installation dans les AGR identifiées		ODRS, PTF	Formateur (1500 000) Prise en charge (2500 000)
BUDGETISATION DES ACTIONS			
Moyens d'exécution	Logistique		

	Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - 1 consultant expert en AGR - 1 consultant expert en négociation pour le financement rural - 1 consultant expert en création et gestion d'entreprise rurale 		
Évaluation de budget	<i>Lignes budgétaires</i>	<i>Description sommaire</i>	<i>Coût (FCFA)</i>	<i>Source de financement</i>
	Honoraire expert AGR	1hm	3 000 000	
	Honoraire expert en négociation et plaidoyer	15jrs	750 000	
	Autres frais formation négociation		550 000	
	Honoraire formateur gestion revenus des femmes		750 000	
	Autre frais formation gestion revenu des femmes		700 000	
	Honoraire expert en création et gestion d'entreprise rurale	1hm	3 000 000	
	Visite d'échange pour les organisations de femmes		4 000 000	
	Etude diagnostic des filières agricoles porteuses zone ODRS	1hm	4 500 000	
	Création et installation des entreprises jeunes		63 500 000	
	Appui des jeunes à leur installation dans les AGR (formation)		4 000 000	
		TOTAL	84 750 000	

3. BUDGET GLOBAL DU PLAN D'ACTION ET STRATEGIE DE FINANCEMENT

Budget Global du Plan

Le coût global du plan d'action est de cent quarante six millions sept cent cinquante mille (146 750 000) francs. Ce coût ne tient pas compte du temps de travail des agents de l'ODRS qui mettront directement en œuvre des actions de ce plan.

AXES D'INTERVENTION	COUT/AXE (FCFA)
Un système de communication est opérationnel entre les différents acteurs du conseil agricole	19 500 000
Les organisations Paysannes sont bien structurées et répondent aux attentes des producteurs	11 400 000
Le Conseil agricole répond aux besoins des producteurs	31 100 000
L'autonomisation des femmes et des jeunes est effective	84 750 000
TOTAL BUDGET DU PLAN	146 750 000

Stratégie de financement du Plan d'Actions

Ce plan est un plan global dont la mise en œuvre nécessite le concours de tous les acteurs intéressés au développement de l'agriculture irriguée autour du barrage de sélingué. Ce plan est triennal et ses sources de financement potentiels sont :

- L'Etat malien à travers l'Office du Développement Rural de Selingué
- Les partenaires techniques et financiers du sous secteur irrigation
- Les Organisations Non Gouvernementales intervenant dans la zone de Selingué

6. ANNEXES

Rapports des sessions

Introduction

Le Conseil agricole dans la zone de l'ODRS a fait l'objet d'une étude formative en 2014 sous la direction de GWI/UICN. Cette étude a montré des lacunes dans le système de fonctionnement des principales parties prenantes à savoir l'Office de Développement Rural de Sélingué et les organisations de producteurs exploitants et/ou autour du barrage du même nom.

Dans le souci de corriger ce dysfonctionnement et préparer les acteurs pour accueillir de nouveaux aménagements et préserver les exploitations familiales la GWI avec son partenaire UICN ont souhaité l'approfondissement de l'étude citée en appuyant les acteurs dans l'élaboration d'un plan d'action stratégique adapté à leurs besoins et à l'évolution du contexte.

Ainsi, l'équipe qui a réalisé l'étude sur l'état des lieux a été requise pour mener cette action d'appui. Cette action consistait à identifier et à regrouper les représentants des principaux acteurs et à organiser un cadre de réflexion en vue de l'élaboration d'un plan participatif dans lequel les acteurs se reconnaîtraient.

Des correspondances ont été envoyées aux différentes parties prenantes, les invitant à désigner leur représentants pour la première rencontre qui prévue à Sélingué les 23 et 24 février 2015. Il a été convenu au cours de cette première rencontre que les prochaines seront fixées au terme de chaque session. C'est ainsi que les dates du 11 et 12 mars ont été retenues pour la tenue de la deuxième session.

Le présent rapport expose relate le déroulement des deux premières sessions de travail et les résultats auxquels elles ont abouti. Ces résultats seront complétés par ceux du dernier atelier organisé les 07 et 08 avril 2015 en voie d'achèvement et par un projet de budget pour l'ensemble du plan stratégique.

a. Rapport de la session des 23 et 24 février 2015

Les travaux du groupe de travail pour l'élaboration d'un plan stratégique pour la Zone Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) ont démarré le lundi 23 février 2015 à Sélingué, sous la présidence de M. Hamet KEITA représentant le Directeur Général dudit Office.

Etaient présents à cette session, outre les membres de l'équipe de GWI/UICN, les représentants des Unions et Coopératives dans la Zone ODRS. (Voir en annexe 7 la liste de présence).

M. KEITA dans son allocution d'ouverture, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a remercié et félicité la GWI et l'UICN, les partenaires techniques de l'ODRS, qui depuis quelques années, accompagnent l'ODRS et les organisations paysannes en vue d'améliorer les conditions de vie des paysans et notamment des petits producteurs. Il a invité les participants à participer avec assiduité aux travaux auxquels il a souhaité plein succès.

A la suite du représentant de la Direction de l'ODRS, les participants se sont présentés et ont adopté l'agenda de la session (voir annexe 2). Ils ont ensuite désigné M. Diarra de l'ODRS comme rapporteur de la première journée.

A l'entame des travaux, M. Bamadou CESSOUMA, de l'équipe de GWI/UICN, a fait une brève présentation de la mission du groupe de travail et des Termes de Références(TDR) de la présente session qui est la première d'une série qui permettra à terme de doter la zone de l'ODRS d'un plan stratégique indispensable à l'autonomisation et à la responsabilisation des producteurs. Il a rappelé que les TDR avaient été envoyés en même temps que les lettres d'invitation et les copies des rapports des études préalables. Ces études avaient mis en exergue la nécessité d'un plan stratégique de développement pour l'ODRS et ses partenaires locaux : Unions des Sociétés Coopératives et des coopératives non affiliées. (Etudes réalisées par M. CISSE pour la première et par CESSOUMA et TOURE en ce qui concerne l'état des lieux du conseil agricole dans la Zone ODRS).

A la suite de M. CESSOUMA, Mme Barbara ADDOLPH et M. Younoussa TOURE, consultants ont expliqué les objectifs précis de la session ainsi que la méthodologie à suivre pour la conduite des travaux.

Ils ont rappelé que les études ci-dessus citées avaient identifié un ensemble de problèmes qui sont déjà une base de travail. Cependant, dans le souci de mettre tous les participants au même niveau et d'enrichir les données avec la présence de nouveaux participants, il est nécessaire de reprendre l'exercice. Ainsi dans un premier temps, les participants ont élucidé, sous forme de brainstorming, les problèmes qu'ils connaissent dans leurs activités de conception, d'encadrement et de production. Ensuite, répartis en deux groupes de travail, ils ont procédé à une classification, par ordre de complexité, des problèmes pour identifier les éléments constitutifs d'une vision commune aux parties prenantes. Les résultats bruts des travaux de groupes sont en annexe 4, l'annexe 3 étant constitué des problèmes généraux identifiés en début de séance.

La séance plénière, après analyse des résultats des groupes de travail, a donné mandat aux consultants, en collaboration avec les rapporteurs des groupes de proposer une rédaction de la vision qui sera adoptée le lendemain avant le début des travaux.

La deuxième journée a effectivement débuté avec l'adoption du texte proposé après de fructueux débats. La vision précisée, les participants ont repris les travaux en groupe avec pour mission de dégager des axes possibles d'intervention. La plénière qui a suivi, a retenu six axes après examen des propositions des groupes (Voir annexe5). Les six axes ont été classés par ordre d'importance par les participants.

A la suite de cette classification, les participants sont convenus de traiter ces axes dans l'ordre retenu. La prochaine session aura donc à son ordre du jour la suite de l'élaboration du cadre logique pour les deux premiers axes. Il a été convenu de consacrer une journée par axe à traiter simultanément par chacun des groupes avant une séance en plénière.

La prochaine session a été fixée au 11et 12 mars 2015.

Avant de clore la session, l'équipe de facilitateurs a souhaité que les participants restent les mêmes jusqu'à la fin des sessions pour faciliter la progression du travail. Elle a, cependant, insisté sur les comptes rendus au niveau des structures représentées pour éviter toutes remises en cause ultérieures des résultats des travaux. A cette fin la synthèse ci-dessous a été distribuée aux participants pour information des structures.

Vision pour la Zone de l'ODRS

La sécurité alimentaire est assurée dans la zone de l'ODRS où les revenus des producteurs et productrices sont suffisants pour satisfaire leurs besoins et améliorer leur résilience aux effets du changement climatique. Les producteurs, les chercheurs et l'ODRS collaborent et communiquent correctement et régulièrement. Les organisations de producteurs et productrices, bien structurées, fonctionnent normalement. Le respect du cahier des charges, élaboré de façon participative, permet une meilleure gestion de l'eau et la réduction des conflits dans le périmètre. Le Conseil agricole,

compétent et doté de moyens adéquats, répond aux attentes des producteurs et productrices qui se professionnalisent. Les ménages, bien équipés, disposent de parcelles en fonction de leur capacité. Les appuis spécifiques aux femmes et aux jeunes contribuent à leur autonomisation et à la réduction de l'exode vers les placers

Axes de travail provisoires retenus par la 1^{ère} session des 23 et 24 février

Un système de communication est opérationnel entre les différents acteurs du conseil agricole ;

Les OP sont bien structurées et répondent aux attentes des producteurs ;

Le Conseil agricole répond aux besoins des producteurs (la capacité de l'ODRS et du CA est renforcée);

Les exploitations agricoles familiales sont renforcées ;

Le périmètre est réhabilité et étendu;

L'autonomisation des femmes et des jeunes est effective

b. Rapport de la session des 11 et 12 mars 2015

La deuxième session de l'équipe de travail pour l'élaboration d'un cadre stratégique pour la zone de l'ODRS a eu lieu les 11 et 12 mars 2015 dans la salle de conférence de l'ODRS sous la présidence de M. Hamet KEITA représentant le Directeur général de l'ODRS. Tous les membres de l'équipe étaient présents, à l'exception de M. KEITA représentant de la Plateforme national riz. L'équipe a, en outre enregistré la présence d'une personne ressource, en la personne de M. Moussa TRAORE, ancien cadre de l'ODRS à la retraite, invité à prendre part aux travaux sur suggestion de certains participants.

A l'entame de la séance, M. Bamadou CESSOUMA a présenté l'agenda (voir en annexe1) de la journée en laissant la latitude aux participants de l'amender avant de l'adopter.

Après l'adoption de l'agenda, le président de séance, après les salutations d'usage, a remercié et félicité les membres présents et les a exhorter à donner le meilleur d'eux-mêmes pour la réussite de ce programme dont ils sont les premiers bénéficiaires.

La première activité de la journée a été la présentation du rapport (annexe 2) de la première session, par le Consultant Younoussa TOURE. Le rapport a été ensuite traduit en langue locale bamanan.

Avant l'ouverture des débats, le consultant a fait part du souhait de Mme Barabara ADOPLH de voir les axes retenus qui étaient au nombre de six, réduits à trois par la fusion de certains axes.

Les débats qui ont suivi ont permis effectivement d'augmenter le nombre des axes à quatre au lieu de trois. Les participants ont soutenu que le volet des femmes et des jeunes, en raison de son importance ne peut être dilué dans un autre volet. Ils n'ont cependant pas exclu d'y revenir si la suite des travaux montrait que la fusion avec un autre volet était sans préjudice pour la prise en compte des spécificités des femmes et des jeunes. Ainsi les axes 1 et 6 ont été maintenus, l'axe 6 devenant le nouvel axe 4. Les axes 2 et 3 et les axes 4 et 5 ont été combinés pour donner respectivement les nouveaux axes 2 et 3.

Les axes définitifs retenus sont donc les suivants :

Un système de communication est opérationnel entre les différents acteurs du conseil agricole ;

Les OP sont bien structurées et répondent aux attentes des producteurs. Les exploitations agricoles familiales sont renforcées ; Le périmètre est réhabilité et étendu ;

Le Conseil agricole répond aux besoins des producteurs ;

L'autonomisation des femmes et des jeunes est effective.

Sur ces faits, le rapport de la première session a été adopté.

Le deuxième point de l'ordre du jour a été la constitution des groupes de travail en fonction de ce qui avait été convenu lors de la première session. Les deux groupes devraient réfléchir sur un même axe par jour.

La journée du 11 mars a été consacrée à l'axe 1 concernant la communication et la deuxième journée sur l'axe 2 relatif aux Organisations paysannes. (annexe3)

La méthodologie adoptée a consisté en des travaux en groupe dans la matinée et les restitutions dans l'après midi. La synthèse de travaux, réalisée par les facilitateurs, était discutée également en plénière. La synthèse mise en forme sera adoptée par toute l'équipe lors de la troisième session prévue pour les 7 et 8 avril 2015. La version de la feuille de route qui est présentée ci-dessous est donc une synthèse provisoire.

La synthèse des travaux de groupes a été soumise aux participants pour observations et amendements qui ont permis de retenir les nouveaux éléments concernant la justification des axes la définition des objectifs et l'élaboration d'un cadre d'action, la vision déjà adoptée est restée inchangée.

Vision La sécurité alimentaire est assurée dans la zone de l'ODRS où les revenus des producteurs et productrices sont suffisants pour satisfaire leurs besoins et améliorer leur résilience aux effets du changement climatique. Les producteurs, les chercheurs et l'ODRS collaborent et communiquent correctement et régulièrement. Les organisations de producteurs et productrices, bien structurées, fonctionnent normalement. Le respect du cahier des charges, élaboré de façon participative, permet une meilleure gestion de l'eau et la réduction des conflits dans le périmètre. Le Conseil agricole, compétent et doté de moyens adéquats, répond aux attentes des producteurs et productrices qui se professionnalisent. Les ménages, bien équipés, disposent de parcelles en fonction de leur capacité. Les appuis spécifiques aux femmes et aux jeunes contribuent à leur autonomisation et à la réduction de l'exode vers les placers.

Axe s stratégiques

Axe I : Un système de communication et de collaboration est opérationnel entre les différents acteurs du conseil agricole (Recherche, ODRS et Organisations Paysannes). Cela inclut que le contenu du cahier de charge est connu et par tous et appliqué et le périmètre est entretenu.

Justification A.1. : L'état des lieux du Conseil agricole dans la Zone ODRS a révélé des dysfonctionnements et des difficultés de mise en œuvre du cahier des charges. Ces difficultés ont pour origine un mécanisme de communication et de collaboration défaillant et ont entraîné des conflits et des usages incontrôlés des tours d'eau et des semences. Il est donc nécessaire de mettre en place un système plus efficace d'échange et de partage de l'information et des connaissances prenant en compte la précarité des producteurs et leur niveau de scolarisation et/ou d'alphabétisation.

Objectifs Spécifiques A.1. :

A101 : Améliorer la communication interne et externe dans la Zone ODRS ;

A102 : Maitriser et appliquer le contenu du cahier ;

A103 : Améliorer la collaboration entre les acteurs et les partenaires (ODRS, DNA, IER, Office du Niger ; ODIBNB, OP).

Axe II : Les organisations paysannes sont bien structurées et répondent aux préoccupations des producteurs (inclus qu'ils peuvent renforcer le respect du cahier de charge et articuler les demandes des OP vis-à-vis du CA)

Justification A.2. :L'analyse des dysfonctionnements constatés au niveau des OP laisse apparaître un manque de vision et des actions approximatives qui montrent que les producteurs ne comprennent pas encore la politique nationale concernant le mouvement coopératif. Elles ne comprennent pas et respectent pas leurs textes fondamentaux et restent dans l'expectative attendant un hypothétique appui financier. La multiplicité des coopératives, facilitée par les conditions légales de leur création, favorise le clientélisme et la collision avec la politique et détourne les coopératives de leurs véritables missions. Leur restructuration, indispensable, ne peut se faire sans un appui conseil efficace qui renforcerait la capacité des coopératives et leurs Unions dans la mobilisation et la gestion de leurs deniers.

Objectifs A.2.:

A201. Améliorer la gouvernance au sein des OP

A202. Renforcer les capacités des OP

A203. Renforcer l'environnement institutionnel des OP

Conclusion

Aux termes des deux premières sessions les participants ont retenu les éléments suivants comme indicateurs de la vision du plan stratégique et de ses principaux axes et objectifs. Il faut noter cependant que le faible niveau de la plupart des participants et notamment les participantes et la faible disponibilité des agents de l'ODRS n'ont pas permis d'aller en détail dans la réflexion. Il reste que les éléments dégagés reflètent le point de vue général et que les traductions systématique ont permis à tous et toutes de comprendre et d'adhérer à la synthèse. Les données de la session des 07 et 08 avril 2015 permettront de compléter le cadre logique avec également les aspects budgétaires en cours d'élaboration par l'équipe de facilitateurs. En attendant voici l'esquisse du cadre logique dans les tableaux suivants :

c. III. Rapport de la session des 8 et 9 avril 2015

La session a débuté par l'adoption du programme de la session et la lecture du résumé de la session précédente. Cette session a été entièrement facilité par Monsieur CESSOUMA
Les deux derniers axes ont été traités par les membres du groupe de travail sont :

Axe III : Le Conseil agricole répond aux besoins des producteurs

Justification A3 : La méconnaissance par les producteurs de l'importance du conseil dans l'atteinte des objectifs de production et l'approche actuelle du conseil ne répond plus aux besoins des producteurs. A cela s'ajoute l'insuffisance de la fréquence des agents d'encadrement sur le terrain qui semble se justifier par un manque de moyens des agents d'encadrement dû au désengagement de l'état de certaines

activités indispensable à la production agricole sans pourtant préparer les producteurs et leurs OP à la prise en charge de celles-ci.

Objectifs Spécifiques A.3. :

- O1 : Adapter les services du conseil agricole aux besoins des producteurs
- O2 : Renforcer les capacités de l'encadrement, des producteurs et leurs OP afin qu'ils puissent pleinement jouer leurs rôles et responsabilités dans les fonctions qui leurs sont assignées (gestion de l'eau, du réseau, du crédit, les intrants, commercialisation, etc.)
- O3 : Inciter les producteurs à exprimer leurs besoins en matière de conseil agricole

Axe IV : L'autonomisation des femmes et des jeunes est effective.

Justification A4 : Les femmes et les jeunes constituent aujourd'hui une grande part de la population active dans la zone de sélingué. Ils occupent une place de choix dans le développement socio économique de la société. Malgré cela ils sont confrontés à de nombreuses difficultés liées à l'accès aux facteurs de production (foncier, équipements, crédits, etc.) compte tenu du poids de la tradition et de leur faible taux d'alphabétisation

Objectifs Spécifiques A.4 :

O1 : Améliorer les conditions économiques et sociales des femmes

O2 : Favoriser l'accès aux parcelles aménagées des femmes et des jeunes

O3 : créer des conditions de fixation des jeunes

A la fin de la session 3, les participants ont chargé le chargé de projet GWI et un représentant de l'ODRS pour l'évaluation des couts des activités retenues dans les différentes fiche.

Termes de référence

TERMES DE REFERENCE

Pour la mise en place d'un groupe de travail en vue de l'élaboration d'un plan d'action pour l'amélioration du conseil agricole dans les périmètres irrigues de Sélingué

CONTEXTE

La Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest est un programme d'analyse politique et de plaidoyer financé par la Fondation Howard G. Buffett sur la thématique de l'eau pour l'agriculture. Son objectif est de promouvoir, avec les partenaires du domaine, des mécanismes et stratégies pour que l'eau soit utilisée de manière efficace et équitable, permettre aux agriculteurs d'améliorer leur sécurité alimentaire et de devenir plus résilients au changement climatique grâce à une production agricole durable

Au cours des mois passé, une étude a été réalisée sur le Conseil agricole à travers un processus participatif. Il avait pour objectif de faire un état des lieux du conseil agricole autour du barrage de Sélingué. Elle se voulait une analyse de l'offre et de la demande du conseil agricole afin d'orienter l'ensemble des acteurs de ce maillon indispensable à la productivité agricole

Suite à cette étude une démarche méthodologique harmonisée (qui est flexible) a été conçue pour être appliquée. Elle consiste à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'actions portant sur les changements à apporter au conseil agricole dans la zones de l'Office pour le Développement Rural de Sélingué en vue de le rendre plus adapté et plus performant. C'est pourquoi nous avons voulu que ce travail soit participatif en ayant la ferme volonté de mettre en place un groupe de travail à cet effet.

OBJECTIF

L'objectif est de proposer de manière participative un plan d'actions qui puisse permettre la construction d'un conseil agricole efficace pour l'amélioration de la productivité des exploitations agricoles dans la zone ODRS

RESULTAT ATTENDUS

Les résultats attendu à l'issu du travail de ce groupe sont :

- Une vision commune des problématiques du CA agricole est disponible
- Le plan d'action décliné en fiches d'actions est élaboré
- Les comptes rendu des différents ateliers thématiques sont disponibles

METHODOLOGIE/DEMARCHE

L'approche méthodologique adoptée consiste à travers une série de six (06) sessions du groupe de travail permettant de définir la vision, les axes thématiques ou domaines d'action et les activités se rapportant à travers un cadre logique (annexe1)

- première session : harmonisation des points de vue sur la problématique du conseil agricole (élaboration arbre à problème), la définition de la vision, les domaines d'actions
- deuxième, troisième et quatrième session : il s'agit d'atelier thématique en rapport avec les axes préalablement défini au cours du premier atelier
- la restitution locale du plan d'action à l'ensemble des acteurs de la zone ODRS
- atelier national de partage du plan d'action et amorce de sa mise en œuvre

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

- ODRS (3 personnes)
- Union Samogosso (2 personnes dont un jeune)
- Union de la zone ODRS (2 personne dont un jeune)
- Coopérative des étuveuses de lafiabougou
- Association féminine Doumkafa de sélingué
- Service Local de l'Agriculture (1 personne)
- Direction Nationale de l'Agriculture (1 personne)
- Plate forme Nationale des Producteurs de riz (1 personne)

Les sessions seront facilitées par une équipe du projet GWI.

DUREE ET PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE

Le travail du groupe débute le 23 février et s'achèvera au 15 avril 2015. La première session a lieu du 23 au 24 février 2015 et la troisième session est prévue pour les 8 et 9 avril 2015. Les travaux se dérouleront dans la salle de réunion de l'ODRS

Liste nominative des membres du groupe de travail

NOM et PRENOM	ORGANISATION/STRUCTURE	TELEPHONE
Fodé TRAORE	Union des sociétés coopératives zone ODRS	66895781/70256555
Salifou KONE	Service local de l'agriculture	65787025/66913900
Bakary DOUMBIA	Union des sociétés coopératives de la Zone ODRS	71467490/99373225
Seydou KEITA	Plateforme nationale des producteurs de riz du Mali	79089144
Salif DIARRA,	ODRS	66692462
Mme Dicko Aïssata COULIBALI	Association Dounkafa	66894884
Hamet KEITA	ODRS	69519083
Pathé KEBE	ODRS	75413371
M'boua MARIKO	ODRS	65994615
Bakary DIAWARA	ODRS	62205523
Keffa DEMBELE	Direction Nationale de l'Agriculture	79152427
Saïdou KODIO	Union SOMOGOSO	66657288
Mamadou SOGODOGO	Union SOMOGOSO	66537288
Youssef COULIBALY	GIPD	74198062
Mme Minata DOUMBIA,	Coopérative BAYELEMA	66800363
Mme Nakani TRAORE	Coopérative Dounkafa	69720599
Bamadou CESSOUMA	GWU/UICN	76810600
Younoussa TOURE	Consultant /GWU	76419134

